



L'Entente intercommunautaire du marais de Brouage (CARO/CCBM) a le plaisir de vous confirmer la tenue du **Parlement du Marais de Brouage le :**

Vendredi 18 Avril 2025 de 09h à 16h45

A la salle des fêtes de Saint-Agnant

76 avenue Charles de Gaulle, 17620 SAINT-AGNANT

(un plan des parkings disponibles vous sera fourni ultérieurement suite à l'inscription)

L'objectif principal de ce Parlement est de **partager avec l'ensemble des participants** les ambitions politiques à long-terme pour le Projet Grand Sites de France 'Marais de Brouage' ainsi que le **programme d'actions opérationnel**, aboutissement de 2 années de concertation, avant la validation officielle et le dépôt de la candidature auprès de la préfecture et du ministère en charge de l'écologie.

Nous souhaitons **recueillir votre vision du projet et ainsi nourrir le dossier de candidature**.

Ce sera également l'occasion de présenter quelques actions réalisées ou engagées et de vous informer sur les avancées concrètes sur le territoire.

L'ordre du jour est le suivant :

09h : accueil café

09h30 - 11h : introduction de la journée, ambitions politiques à long-terme et programme d'actions du Projet Grand Site, premiers recueils d'avis

11h - 12h45 : restitutions d'actions réalisées ou engagées (format colloque, en sous-groupes - possibilité d'assister à 2 restitutions)

12h45-14h : REPAS

14h - 14h50 : point d'étape sur la démarche d'adaptation aux changements climatiques sur le marais de Brouage

14h50-15h50 : découverte plus approfondie des actions du Projet Grand Site (format 'speed dating')

15h50 - 16h35 : échanges et mise en commun 'Votre regard sur le projet'

16h35-16h45 : Clôture de la journée

Pour rappel, l'Entente a lancé un Projet Grand Site de France sur le marais de Brouage dans la continuité du Grand Projet du marais de Brouage, initiative qui a reçu l'approbation du ministère en charge de la politique des Grands Sites de France. Cela a nécessité que le territoire s'engage dans une phase d'élaboration du dossier et du programme d'actions du Projet Grand Site et dans ce cadre, vous avez été conviés à plusieurs ateliers de travail, comités techniques et au dernier Parlement en novembre 2023. Tout ce travail de co-construction nous a permis d'aboutir à un dossier de candidature et un programme d'actions que nous soumettrons à l'Etat à l'été 2025.

Ce 6e parlement marque donc l'aboutissement de ce travail de co-construction et permettra de :

- partager les ambitions politiques à long-terme pour le Projet Grand Site
- partager avec l'ensemble des participants le programme d'actions du Projet, aboutissement de 2 années de co-construction avant validation officielle et dépôt de la candidature, et recueillir votre vision du projet
- valoriser les actions engagées et informer sur les avancées concrètes sur le territoire

Aussi, vos contributions sur votre vision du projet nous permettront d'amender la candidature et de la défendre auprès de l'Etat.

Marion Alvarez

Cheffe de projet Grand Site Marais de Brouage

m.alvarez@agglo-rochefortocean.fr - 06 07 47 20 06